



Déclaration Liminaire du Comité Technique Local du 15 novembre 2022

Comité technique local

Ordre du jour :

- 1 – Approbation des procès-verbaux relatifs au Comité Technique Local du 24 juin 2022, du 5 juillet 2022**
- 2 – Pont naturels 2023 (pour avis)**
- 3 – Point sur les caisses (pour avis)**
- 4 – Organisation de la mission foncière (pour avis)**
- 5 – Transfert-Ajustement de périmètre entre les secteurs d'assiette des SIP d'Arras et de Montreuil sur Mer (pour avis)**
- 6 – Présentation du règlement intérieur du PNCD (pour information)**
- 7 – DUERP-PAP (pour information)**
- 8 – Questions diverses**

Monsieur le Président,

En fait !

Tout augmente, presque tout, sauf notre rémunération.

Les températures augmentent, le mois d'octobre n'a jamais été aussi chaud et le réchauffement climatique devient plus que visible et engendre des désastres écologiques. Sans attendre que les plus grand·e·s de ce monde, réuni·e·s à la COP 27, puissent trouver des solutions, Solidaires dénonce l'impact des catastrophes écologiques sur la santé de nos concitoyen·ne·s. Nous vous avons demandé il y a quelques mois le Bilan des Gaz à effet de Serre de la DDFiP62, ce point qui devrait entamer une large réflexion au sein de notre direction ne nous est toujours pas présenté en instance. Pourriez-vous nous apporter des précisions sur les chiffres publiés par la DG, en 2019, avec 1446 emplois, la DDFiP62 a émis 4574 tonnes équivalent CO2, soit 3163 kilos CO2 par agent·e ? Dans ces données, quelle est la répartition entre le déplacement des personnes, les achats, la consommation énergétique et les immobilisations ? Pour Solidaires, une vraie transition écologique passe par la gratuité des transports communs, accessibles pour toutes et tous, et un vrai bilan sur l'impact du Tout-démat'. Il est facile de réunir et nommer des ambassadeurs et ambassadrices Eco-fip, mais leur donner de véritables moyens est beaucoup plus délicat ? La DDFiP62 doit également publier un plan de déplacement, quand celui-ci sera étudié, vous vous apercevrez de la difficulté pour les collègues d'utiliser les transports en commun, surtout quand la direction restructure bon nombre de services. Et nous ne parlons là que des déplacements des collègues, tant pis pour les contribuables, pour qui il ne restera que des caisses résiduelles ou le choix d'aller chez le buraliste ? Et pour qui pour rencontrer un ou une agent·e dans le but d'avoir des réponses claires et un accueil technicien signifiera bien souvent se déplacer de plus en plus loin.

Ne jamais vouloir chiffrer ou tirer un bilan du Tout-démat' est, soit une erreur, soit un choix



délibéré de la DG qui se cache derrière le slogan « Bercy vert ».

Tout augmente, tout sauf notre rémunération.

M Fournel, directeur Général, a adressé des documents à l'occasion de la convocation du Comité de suivi du protocole de négociation. Ces documents ne correspondent en rien à l'esprit de l'engagement souscrit. S'ils prévoient bien une photographie de l'architecture du régime indemnitaire, ils ne portent en revanche que sur des thématiques déjà évoquées par l'administration comme éventuelle perspective d'évolution et présentées en juillet aux organisations syndicales.

C'est la raison pour laquelle les organisations syndicales représentatives de la DGFIP demandent au Directeur Général d'entamer dès maintenant les discussions visant à élaborer un accord de méthode, en vue de l'ouverture immédiate d'une négociation sur des mesures de reconnaissance bénéficiant à l'ensemble des personnels. Celle-ci passe par des mesures de revalorisation substantielle et pérenne de la valeur du point d'IMT et d'ACF pour l'ensemble des agent·e·s, une revalorisation des régimes indemnitaires, un plan de qualification prévoyant l'abondement des volumes de promotion, la revalorisation de l'allocation de télétravail, l'amélioration significative des prises en charge des frais de déplacements en particulier.

Les attentes des personnels sont fortes et des réponses concrètes, pérennes et collectives doivent leur être apportées sur tous ces sujets.

Tout augmente, notamment, le mal-être des collègues.

Solidaires Finances Publiques 62 vous a alerté dans cette même instance de services en souffrance, (SiP Boulogne, SiP Hénin, SiE Calais), pouvez-vous nous donner un état des lieux de ces services (actions mises en place, avancées ?).

Tout augmente, surtout l'incompréhension face au manque d'information. Tout augmente, et précisément : le mépris.

Aujourd'hui, Monsieur le Président, vous nous présenterez votre projet-phare, la restructuration des missions foncières. À la lecture des documents, nous constatons qu'ils **ressemblent comme deux gouttes d'eau** au compte-rendu publié par nos soins suite aux premiers groupes de travail sur le foncier. Il ne manquait que les lieux d'implantation. Vous nous certifiez le contraire mais Solidaires Finances Publiques 62 reste persuadé que cette publication, qui en premier temps vous avait fâché, a permis une prise de décision pour aller à la rencontre des agent·e·s concerné·e·s.

Pourquoi choisissons-nous ce terme de mépris ?

Vous avez demandé à plusieurs équipes de travailler sur ces projets, cependant vous nous présentez uniquement ceux que vous avez choisis. Les sites non retenus auront-ils droit à un retour ? (ou en sera-t-il comme les candidatures pour les postes à profil ?)

Mépris également quand vous vous entêtez à entasser les collègues dans le centre des Finances de Boulogne, sans prendre en compte leurs conditions de travail :

- le droit de se restaurer dans un espace confortable,
- le droit de pouvoir se garer au plus proche, quand les mobilités douces ne sont pas accessibles,
- le droit à un espace pour se réunir par service entier
- et enfin le droit à une franche communication et non des bruits de couloirs.

Mépris lorsque les documents sur l'état des postes existants avec des précisions sur leur éventuelle vacance ne sont transmis aux représentant·e·s du personnel qu'après de multiples relances.

Monsieur le Président,

Nous siégeons aujourd'hui en ce qui sera le dernier CTL de la DDFIP du Pas-de-Calais pour



ce mandat, avant que le CSA ne se mette en place, suite au prochain scrutin et le remplace dans ses prérogatives.

Sans prétendre ici rendre compte de ce qu'aura été son activité dense dans cette instance, Solidaires Finances Publiques rappelle que nous avons pris au sérieux nos débats et que nous n'avons pas mégoté sur nos énergies pour représenter les personnels nous ayant confié un mandat en décembre 2018.

Nous aborderons aujourd'hui, comme nous l'avons toujours fait, les sujets à l'ordre du jour de ce CTL dans notre état d'esprit constant de relayer les attentes des personnels, mais aussi de poser nos exigences et nos revendications.

Après consultation avec...moi-même, l'idée du flex-office me paraît bien

Si je suis formel, C'est une idée qui émane des agent.e.s



Vos élu-es **SOLIDAIRES Finances Publiques 62**

Catherine VERDAUX, Nadège BOTTE, titulaires
Pascal PEIREIRA, Céline VANDEN-BROECK, suppléant.e.s
Catherine PEIREIRA, Anne-Sophie HURTRELLE experte.s

